



Colmar, le 11 juin 2015

Communiqué de presse

Remise des Trophées de l'énergie

La Ville de Colmar a créé les Trophées de l'Énergie en 2014, dans le cadre des actions de son Agenda 21, politique de développement durable initiée en 2009. Les lauréats de l'édition 2014-2015 seront dévoilés lors d'une cérémonie présidée par Gilbert MEYER, Maire de Colmar, en présence des partenaires du concours :

Jeudi 18 juin – 19h
Salon des Réceptions
Hôtel de Ville – entrée rue des Clefs

Organisés en partenariat avec VIALIS, la SCCU et l'Espace Info-Energie et le Plan Climat du Grand Pays de Colmar, les trophées de l'énergie visent à récompenser les Colmariens ayant entrepris des travaux relatifs à l'efficacité énergétique et à l'utilisation d'énergies renouvelables dans l'habitat privé. Concrètement, le concours encourage le recours aux nouveaux systèmes de construction et de rénovation performants, que ce soit au niveau de la production énergétique (énergies renouvelables), de la consommation (économies d'énergie, rendements des équipements), de la construction (conception, implantation, nature des matériaux...) et/ou de l'isolation (matériaux isolants, sains...).

Plus largement, les Trophées de l'Énergie ont pour but d'inciter l'ensemble des habitants à mettre en œuvre de tels projets, afin de diminuer les émissions atmosphériques et participer ainsi à la lutte contre le dérèglement climatique.

Les Trophées de l'Énergie se déclinent en deux prix :

- prix de « l'efficacité énergétique », comportant 3 niveaux de récompense pour chaque catégorie « habitat individuel » et « habitat collectif »
- prix de « l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables », comportant 3 niveaux de récompense, pour chaque catégorie « habitat individuel » et « habitat collectif »

Un jury, présidé par Monsieur René Friehe, Adjoint au Maire en charge du développement durable, s'est réuni le 18 mai 2015 et a permis d'analyser les 31 dossiers se présentant au concours pour l'édition 2014-2015.

Contact presse :

Delphine Sivignon

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

delphine.sivignon@colmar.fr

Marion Morant

+ 33 (0)3 89 20 67 53

contact@colmar.fr